REGIONS mercredi 23 janvier 2019 | Nº 4 L'Événement syndical

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE POISON...

La pièce militante Saumon d'Alaska peut encore être vue jusqu'au 27 janvier au théâtre Pulloff à Lausanne. Haut-le-cœur au menu

Sonya Mermoud

lèce coup de poing présentée actuellement au théâtre lausannois le Pulloff. Ecrit et mis en scène par Evelyne Knecht, Saumon d'Alaska, ou quand manger nuit gravement *à la santé* a de quoi laisser le spectateur mal dans son assiette. Et pour cause. Le texte dénonce en vrac nombre de dérives liées à l'agroalimentaire, la surconsommation, les montagnes de déchets. Avec les désastreuses conséquences que l'on connaît. Pour la planète. Pour notre santé. Avec des décès prématurés provoqués par la pollution - un fléau qui tue une personne sur six dans le monde, trois fois plus que le sida, la tuberculose et le paludisme réunis. Avec une augmentation de l'obésité, des allergies, cancers, maladies chroniques, etc. Avec des mers et des océans transformés en décharge comptant bientôt plus de plastique que de poissons dont un quart renferme déjà des microparticules de ce matériau dans leur estomac... Et surtout avec un citoyen lambda inquiet et désorienté devant les scandales alimentaires à répétition et, bien sûr, le contenu de son assiette. Pesticides, agents conservateurs, additifs, exhausteurs de goût... Les comédiens interprètent entre autres les rôles d'acheteurs inquiets, soucieux de savoir ce qu'ils ingurgitent et cherchant en vain à trouver des produits exempts de chimie. E250 (nitrite de sodium), E252 (nitrate de potassium), E301 (ascorbate de sodium), E331 (citrate de sodium)... La lecture des composants de barquettes de jambon donne le ton. Plane alors l'inquiétude de l'effet cocktail, l'addition de ces substances guère ragoûtantes. Démonstration est aussi faite des mécanismes mis en place pour pousser à l'acte d'achat, via le neuromarketing, l'obsolescence program-



mée, la culture du tout-jetable. Costard de rigueur, un des protagonistes se glisse dans la peau d'un businessman, l'arrogance hilare, fier des pièges tendus aux consommateurs. Alors que les pharmas se frottent les mains. Un récit ludique et lucide, rythmé par un environnement sonore et des images vidéo, entre rires, réflexion et consternation. Un Saumon d'Alaska – on apprend au passage l'aventure de ce poisson bourré d'antibiotiques et de PCB – qui nous coupe peut-être l'appétit mais pas l'envie de nager à contre-courant... ■

Pulloff Théâtres, rue de l'Industrie 10, Lausanne, je, sa à 19h; me, ve à 20h; di à 18h.

UN BON GUIDE SUR LE DROIT DU TRAVAIL EN SUISSE

a Loi sur le travail s'applique-telle à tout le monde? Y a-t-il des **⊿**questions qu'un recruteur n'a pas le droit de poser à un candidat? Est-ce vraiment utile de noter ses heures? L'employeur a-t-il le droit de surveiller ses employés? Peut-il interdire une relation amoureuse entre collègues de travail? Ou empêcher un ancien employé de travailler pour un concurrent à l'avenir? Peut-on démissionner par oral? Au travers de 90 questionsréponses, le livre *Le droit du travail en* Suisse offre un éclairage sur des situations que l'on rencontre tout le long



de sa vie de salarié. On y apprend, par exemple et pour répondre aux interrogations précédentes, qu'en Suisse, contrairement à la France, il n'y a pas de Code du travail, mais des lois nombreuses et diverses et que la Loi sur le travail ne s'applique pas à toutes les entreprises; qu'un recruteur n'a pas le droit de poser des questions qui touchent à la sphère privée du candidat et que, le cas échéant, celui-ci a le droit de mentir; qu'il est fortement recommandé pour l'employé de noter ses heures, et que c'est obligatoire pour l'employeur; qu'un patron a le droit de surveiller ses employés, mais à certaines conditions; qu'il ne peut interdire une relation amoureuse et qu'un candidat peut mentir à ce sujet lors d'un entretien d'embauche; mais l'employeur peut, en revanche, empêcher un ancien employé de travailler pour un concurrent; il est aussi possible de démissionner ou de se faire licencier par oral.

Docteur en droit, ancien conseiller national et membre de la Commission fédérale du travail, actif au sein du mouvement syndical, l'auteur, le Vaudois Jean-Christophe Schwaab, propose là un guide fort utile, accessible à tous et agréable à consulter. **JB**

Jean-Christophe Schwaab, Le droit du travail en Suisse. 90 questions-réponses issues de la pratique, Editions LEP 2018, 248 pp., illustrations de Wazem, 32 fr.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé. Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30;

mardi à vendredi de 8h à 11h30. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h. Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

GENEVE

Comité métallurgie du bâtiment:

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

mercredi 23 janvier à 17h30.

Séance et permanence ont lieu au syndicat.

JOURNÉE DES MILITANTES ET MILITANTS

Pour résister aux évolutions négatives du monde du travail, il faut s'organiser!

Pour discuter des enieux de 2019 et décider des répliques syndicales, participez! Unia Genève vous invite à participer à sa traditionnelle Journée des militantes et militants samedi 26 janvier, au secrétariat régional d'Unia Genève, ch. Surinam 5, arrêt TPG Charmilles, lignes 6, 10, 11, 19.

Au programme: Dès 8h30, accueil, cafécroissants. Entre 9h et 13h, six ateliers de discussion sur la protection du droit du travail. la grève des femmes du 14 juin 2019, le travail temporaire, le salaire minimum cantonal, la migration et sur d'autres projets d'initiatives syndicales. La journée se terminera par un repas en commun.

Merci de vous inscrire rapidement auprès de michel.schweri@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Repas annuel

Le Groupe d'intérêt des retraités organise son traditionnel repas annuel le mardi 12 février. Coût par personne 40 fr. Le lieu vous sera communiqué avec l'envoi du BVR. Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à nous retourner avant le 25 janvier à: Unia, Edwige Charrat, chemin de Surinam 5, 1203 Genève.

Menu nº 1: Saumon fumé, crémeux d'avocat, toast et salade. Longe de cochon à la moutarde à l'ancienne. Gratin dauphinois. Légumes de saison. Tarte tatin, glace cannelle. Vin - eau - café. Menu n° 2: Salade d'endives au bleu, noix et

croûtons. Pavé de saumon grillé à la badiane. Pommes nature. Légumes de saison. Tarte tatin, glace cannelle. Vin - eau - café.

Nom/Prénom/Adresse/Tél/Courriel.

Choix du menu (pour chaque personne):

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Cette année encore, nous sommes à la disposition de nos membres, du 15 février au 29 mars, pour remplir les déclaration d'impôts 2018. Afin de fixer un rendez-vous, et si vous êtes déjà en possession de toutes les pièces nécessaires, vous pouvez nous téléphoner au: 022 949 12 65, uniquement de 9h à 12h sauf le lundi matin, du 8 février au 15 mars. En dehors de ces jours et horaires, aucun appel ne sera pris. Vous pouvez également vous présenter à nos bureaux les mêmes jours aux mêmes heures.

Nous vous prions de bien vouloir noter votre rendez-vous, aucune confirmation ne sera

Tarifs par déclaration:

- · Membres Unia: 49 fr.
- · Couple (membre syndiqué, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- · Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- · Enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15000 fr.: 10 fr. · Autodéclaration relative à la fortune pour

les personnes: 30 fr. La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia et sur notre site

internet: http://geneve.unia.ch Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi,

mercredi et jeudi. Permanence syndicale:

de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Ouverture du bureau:

lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 24 janvier à 16h. Neuchâtel: le mardi 19 février à 16h.

VAUD

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Unia Nord vaudois vous aide à remplir votre déclaration d'impôts (citoyens suisses et permis C). Rendez-vous au secrétariat, av. Haldimand 23, à Yverdon-les-Bains aux dates suivantes: Samedi 2 mars de 9h à 11h, et samedi 16 mars de 9h à 11h.

Documents nécessaires: 1. Certificat de salaire ou attestation de chômage, d'indemnités journalières, attestation RMR, pension alimentaire éventuelle pour l'année 2018 (complète). 2. Attestation bancaire, postale et autres (bouclement des comptes 2018 avec les intérêts). 3. Justificatifs des gains de loterie et des mises. 4. Attestation AVS/Al pour l'année 2018. 5. Attestation des autres rentes 2018. 6. Attestation office pilier A pour l'année 2018. 7. Justificatifs de frais de perfectionnement et de reconversion professionnelle pour l'année 2018.

8. Justificatifs relatifs aux dettes et intérêts passifs pour l'année 2018. 9. Facture de gros frais médicaux non remboursés par l'assurance pour l'année 2018. 10. Bail à loyer (concernant les loyers payés en 2018). 11. Justificatifs des frais de garde des enfants pour l'année 2018. 12. Situation familiale au 31 décembre 2018 (marié, célibataire, etc. et nombre d'enfants à charge) 13. Précédente déclaration d'impôts 2017. 14. Décision de taxation 2017 et relevé de compte de l'année 2017.

Pour les propriétaires: 1. Dettes hypothécaires (intérêts hypothécaires pour l'année 2018 et solde de la dette au 31 décembre 2018). 2. Factures pour les frais d'entretien d'immeuble pour l'année 2018. 3. Dernière estimation fiscale de la maison. 4. Dernière décision de la valeur locative. 5. Bien immobilier à l'étranger. Il faut un document stipulant la valeur du bien immobilier (merci de faire le change en francs suisses). Le prix est fixé à 50 fr. pour chacun.

PERMANENCE DE VALLORBE

Le syndicat Unia répond à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.

La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie. Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe 0848 606 606.

GENÈVE: NON À LA BAISSE DES RETRAITES DANS LE SECTEUR

A l'occasion de son assemblée des délégués du 10 janvier dernier, le Cartel intersyndical a décidé de lancer un référendum contre la loi 12 404, concernant la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), afin de sortir d'une situation de crise institutionnelle. En effet, le Grand Conseil a adopté deux lois contradictoires, la loi 12 228 puis la loi 12 404. Le Cartel a soutenu la première, qui garantit de meilleures prestations pour les fonctionnaires que la seconde, et prévoit de recapitaliser la CPEG en misant sur la construction de logements à loyers abordables plutôt que sur la Bourse. Une «opération gagnant-gagnant pour les futurs retraités et les locataires du canton». Cela dit, le Conseil d'Etat a précisé qu'en cas de non-contestation de ces deux lois par référendum, il promulguerait la loi 12 404 et reviendrait devant le Parlement avec ses observations sur la loi 12228, comme l'y autorise la Constitution. Voici pourquoi ce référendum est nécessaire, selon le Cartel: «Si le Parlement devait alors adopter la loi 12 228, s'ouvrirait un nouveau délai référendaire, mais avec un très sérieux avantage pour le Conseil d'Etat, qu'il se garde bien de relever, peut-on lire dans un communiqué de presse. Vu que la loi 12404, et donc la baisse des prestations de la CPEG, serait entrée en vigueur entre-temps, il faudrait dès lors financer le rétablissement des prestations actuelles, et cela par une capitalisation à 100%, ce qui n'est évidemment pas le cas aujourd'hui. Si bien que le Conseil d'Etat aurait un boulevard pour dénoncer le coût élevé de l'opération.» ■ MT

Pour signer le référendum, rendez-vous sur cartel-ge.ch (délai final le 10 février).

COMMUNIQUÉ

SWISSCOM: COMMISSION PARLEMENTAIRE OPPOSÉE AUX INTERETS DU PERSONNEL

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) s'est prononcée la semaine dernière contre la pétition de Syndicom demandant l'arrêt des réductions de personnel chez Swisscom. La majorité bourgeoise de la commission méconnaît ainsi la situation chez Swisscom et s'oppose aux intérêts du personnel.

Les attentes de profit trop élevées à l'égard de Swisscom, de la part du Conseil fédéral, conduisent chaque année à des coupes dans le personnel uniquement motivées par la politique financière. C'est pourquoi Syndicom (syndicat des médias et de la communication, ndlr) a lancé début 2018 une pétition contre la suppression de personnel chez Swisscom. En automne, Syndicom a déposé cette pétition munie de quelque 4000 signatures d'employés auprès du Conseil fédéral

Le 14 janvier, la CTT-N s'est penchée sur cette pétition. Comme une nette majorité bourgeoise domine le Conseil national depuis les dernières élections, Syndicom n'est pas surpris que la Commission la rejette et soutienne donc la suppression de personnel chez Swisscom.

Afin que Swisscom préserve son standard de qualité élevé exigé par la politique et demeure un bon employeur sur le marché du travail, les attentes du Conseil fédéral en matière de plus-value et de bénéfice doivent absolument être revues à la baisse. Une politique de personnel durable est indispensable pour une entreprise innovante. La CCT-N le méconnaît avec sa décision.

Syndicom continuera à s'engager au niveau fédéral et auprès de Swisscom contre une politique du personnel motivée uniquement par des considérations d'ordre politico-financier. La balle est désormais dans le camp de la CTT du Conseil des Etats. Par ailleurs, Syndicom espère compter sur le discernement du Conseil fédéral qui porte, finalement, la responsabilité de la stratégie de propriétaire de la Confédération pour Swisscom. ■ Syndicom